

# APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT "FABRIQUES DE TERRITOIRE" ET "FABRIQUES NUMÉRIQUES DE TERRITOIRE"

Dans le cadre du [plan "Nouveaux lieux, nouveaux liens"](#), le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales a lancé le 11 juillet 2019 un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir l'émergence ou le développement de 300 « Fabriques de Territoire » d'ici 2022 portées par des maires, élus locaux, citoyens, associations et acteurs privés.

Les quartiers de la politique de la ville sont particulièrement ciblés par cet AMI, la moitié des 300 projets qui seront soutenus devant être localisés. Un financement supplémentaire est prévu pour 30 projets qui auront une dimension numérique forte et implantés dans les QPV, les « **Fabriques numériques de Territoire** ». Les autres Fabriques de Territoire devront être situées hors des grands centres urbains, avec une attention particulière accordée aux dossiers dans les villes moyennes et dans les territoires ruraux.

Dates limites de candidature :

45 millions d'euros de financement de l'Etat sont prévus pour les 300 Fabriques de Territoire (soit de 75 000 à 150 000 € sur 3 ans raison de 50 000 € par an maximum). Les 30 Fabriques numériques de territoire bénéficieront d'un financement supplémentaire de 10 000 euros, dès 2019.

**Plus d'informations (cahier des charges, fiche de présentation, foire aux questions) sur**

**: <https://societenumerique.gouv.fr/tierslieux/>**

Contact : [tierslieux@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:tierslieux@cohesion-territoires.gouv.fr).